

TITRES RNCP ET ALTERNANCE

Des profils autonomes, opérationnels et formés par la pratique

42

| PERPIGNAN
Occitanie

alternance@42perpignan.fr

LE CONCEPT 42

42 est le plus grand réseau d'écoles d'informatique au monde, avec 58 campus dans 32 pays.

Accessible sans prérequis de diplôme, sa formation repose sur une pédagogie par projets, où les étudiants apprennent en réalisant des cas concrets et en travaillant en collaboration, sans cours magistraux.

Cette approche forme des profils capables de s'adapter rapidement et de résoudre des problématiques techniques réelles.

À Perpignan, les étudiants réalisent un tronc commun intensif, à l'issue duquel ils peuvent intégrer une alternance en entreprise pour mettre en pratique leurs compétences en conditions réelles.

POURQUOI RECRUTER UN ALTERNANT À 42 PERPIGNAN OCCITANIE?

Recruter un alternant issu de 42, c'est faire le choix d'un profil autonome, adaptable et rapidement opérationnel. Formés dans un environnement exigeant et professionnalisant, ces talents savent s'intégrer efficacement dans des contextes variés.

Derrière ces compétences, **une pédagogie innovante**, pensée pour répondre aux besoins concrets des entreprises

100% PROJETS

Pas de cours, pas de professeurs : une pédagogie par projet qui encourage l'autonomie et la créativité, permettant aux étudiants de libérer leur potentiel.

PEER-LEARNING

Un apprentissage collaboratif qui favorise un environnement dynamique où les étudiants "apprennent à apprendre" ensemble, développant par la même occasion autonomie, esprit d'équipe et entraide.

GAMIFICATION

Une progression personnalisée, avec un système de points d'expérience et de niveaux, comme dans les jeux vidéo. Les étudiants disposent de multiples voies pour atteindre le plus haut, le Niveau 21+.



LES PROGRAMMES

PARCOURS ET COMPÉTENCES TECHNIQUES EN DÉBUT DE FORMATION

Les étudiants de 42 développent des compétences solides en développement et en conception de solutions informatiques à travers des projets concrets tout au long de leur tronc commun :



Langages : Python, JavaScript, C, Java, SQL
Frameworks : React, Node.js, Django, Spring
Outils : Git, Linux, Docker, CI/CD
Méthodes : Agile / Scrum, travail en équipe projet

Une fois le tronc commun terminé, les titres RNCP sont accessibles en 1 ou 2 ans, en fonction du niveau de départ de l'alternant. Au choix :

Diplôme niveau Bac+3 RNCP 6 – RNCP39783

Titre : Concepteur développeur de solutions informatiques

Options :

- Développement web et mobile, ou
- Développement applicatif

[Lien vers la fiche France Compétences](#)

- Développement de fonctionnalités web ou applicatives
- Intégration frontend (interfaces utilisateur)
- Création et consommation d'API
- Maintenance corrective et évolutive d'applications
- Participation à des projets Agile (sprints, tickets)
- Rédaction de documentation technique
- Tests et débogage

Diplôme niveau Bac+5 RNCP 7 – RNCP39774

Titre : Expert en architecture informatique

Options :

- Systèmes d'information et réseaux, ou
- Architecture bases de données & data

[Lien vers la fiche France Compétences](#)

- Conception d'architectures applicatives ou systèmes
- Mise en place d'infrastructures (cloud, réseaux, DevOps)
- Optimisation des performances et de la sécurité
- Gestion et structuration de bases de données
- Pilotage technique de projets ou de briques applicatives
- Mise en place de pipelines CI/CD
- Veille et recommandations techniques

MISE EN PLACE, FINANCEMENT & PROCESS

METTRE EN PLACE UN CONTRAT D'ALTERNANCE

QUEL CONTRAT CHOISIR ?

À 42 Perpignan Occitanie, le choix du contrat dépend principalement de l'âge et de la situation de l'alternant.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CLIQUEZ ICI !

- Le contrat d'apprentissage est accessible jusqu'à 29 ans révolus.
- Accessible aux personnes en situation de handicap (RQTH, avec dérogation possible sans limite d'âge après 29 ans)
- Grille de rémunération
- Simulateur de coût (par l'URSSAF)
- Possibilité de commencer 3 mois avant le début de la session de formation

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CLIQUEZ ICI !

Utilisé dans certains cas spécifiques :

- Alternants de plus de 29 ans ou profils en reconversion professionnelle, inscrits à France Travail depuis 12 mois.
- Grille de rémunération
- Financement géré par les branches professionnelles
- Possibilité de commencer 1 à 2 mois avant le début de la session de formation en fonction de votre Opcv.



MISE EN PLACE, FINANCEMENT & PROCESS

METTRE EN PLACE UN CONTRAT D'ALTERNANCE

QUAND RECRUTER UN ALTERNANT?

Il existe trois sessions de départ officielles définies par 42 CFA qui couvrent toute l'année. L'élève peut commencer en alternance dans une entreprise avant le début de la session de formation.

Dates de départ possibles en entreprise

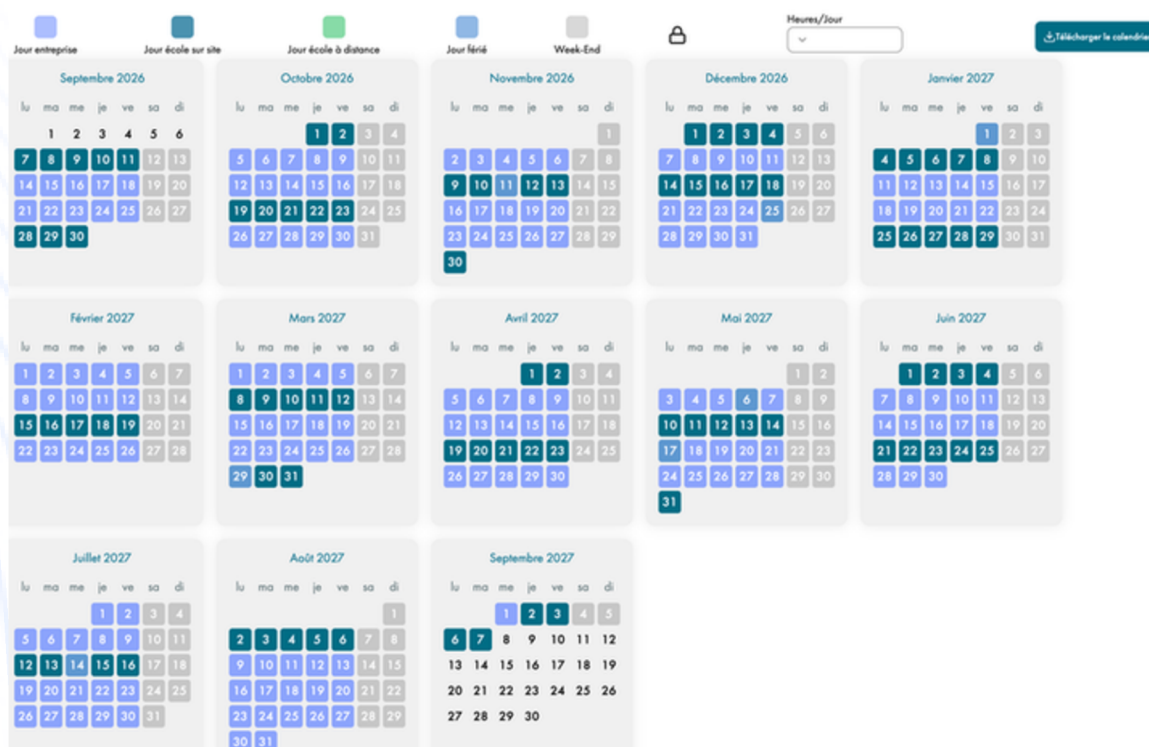
Sessions 26/27 ↓	Départ en contrat d'apprentissage 3 mois avant maximum	Départ en contrat de professionnalisation 1 à 2 mois avant - se rapprocher de votre OPCO
7 septembre 2026	dès le 7 juin 2026	dès le 7 juillet ou le 7 août
Janvier 2027	courant octobre 2026	courant novembre ou décembre 2026
Avril 2027	courant janvier 2027	courant février ou mars 2027

Calendriers

Nous contacter pour récupérer les calendriers correspondants aux sessions souhaitées.

Rythme: 1 semaine formation, 2 semaines entreprise.

Journées modifiables si séminaires ou autres. Exemple d'un calendrier alterné :



MISE EN PLACE, FINANCEMENT & PROCESS

FINANCEMENT ET RESTE À CHARGE

QUEL COÛT POUR L'ENTREPRISE?

Contrat d'apprentissage

- Participation employeur obligatoire : 750 € (formations niveau 6 et 7) quelque soit la durée.
 - Le reste du coût de la formation est pris en charge par l'OPCO
- ☛ *Aucun reste à charge supplémentaire n'est facturé par le CFA 42.*

Contrat de professionnalisation

- Financement assuré par l'OPCO selon les règles de la branche professionnelle
 - Pas de reste à charge facturé par le CFA
 - Basé sur un taux horaire (et non un niveau de prise en charge RNCP)
- ☛ *La participation de 750 € ne s'applique pas aux contrats de professionnalisation.*

AIDES À L'EMBAUCHE (SELON LE CONTRAT ET LE PROFIL)

Contrat d'apprentissage

- 2000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés
 - 750 € pour les entreprises de 250 salariés et plus
 - 6000 € si l'alternant est reconnu travailleur handicapé (RQTH)
- Versement sous conditions (transmission du contrat dans les délais à l'OPCO)
Aides versées par l'ASP

Contrat de professionnalisation

- 2000 € pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans ou plus
 - +2000 € supplémentaires pour les 45 ans et plus (cumul possible)
 - Jusqu'à 3000 € via l'Agefiph pour les personnes en situation de handicap
- **Aides à demander par l'entreprise** au début du contrat, selon conditions d'éligibilité

MISE EN PLACE, FINANCEMENT & PROCESS

PROCESSUS ADMINISTRATIF

PAR OÙ COMMENCER?

1

PRÉPARATION DU CONTRAT ET DÉFINITION DU BESOIN

- Envoi du programme et calendrier par l'UFA 42 Perpignan suite à votre décision
- Définition du poste et des missions (*en renseignant la fiche compétences*)
- Identification du tuteur en entreprise (*plus d'infos ici*)
- Choix du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation

2

SAISIE SUR LA PLATEFORME FILIZ

- L'alternant renseigne ses informations et invite son entreprise à se connecter
- L'entreprise complète les données (dates, rémunération, missions...)
- Attention : distinction entre dates de contrat et dates de formation si l'alternant commence plus tôt



3

GÉNÉRATION AUTOMATIQUE DES DOCUMENTS

- Lorsque toutes les informations sont correctement complétées sur FILIZ :
- Le CERFA (contrat) et la Convention de formation sont générés automatiquement
- Le dossier est prêt pour validation et signature par le CFA, cela prend 1 semaine environ

4

SIGNATURE & TRANSMISSION - 🍷 ENGAGEMENT DES PARTIES

- Signature de l'entreprise et de l'alternant après le CFA, via FILIZ
- Transmission du dossier à l'OPCO :
 - envoi automatique possible via FILIZ pour les contrats d'apprentissage seulement
 - envoi non automatique pour les contrats de professionnalisation : à envoyer à votre OPCO

5

DÉMARRAGE DE L'ALTERNANCE ET INTÉGRATION

- Déclaration Préalable à l'Embauche à réaliser avant le début du contrat (max 8 jours avant)
- Accès aux plateformes CFA et suivi pédagogique
- Mise en place du rythme alternance (1 semaine / 2 semaines)
- Début de l'accompagnement entreprise et du tutorat

INFO ADM : Concernant la rémunération des alternants et les aspects administratifs et sociaux de l'emploi, nous vous invitons à vous rapprocher de votre OPCO, de votre cabinet comptable ou de votre service RH, seuls habilités à vous apporter des réponses précises sur ces sujets.

Connaître son OPCO avec son numéro SIRET : <https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

SUIVI PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Le suivi pédagogique a pour objectif de garantir la cohérence et la complémentarité entre les apprentissages réalisés en centre de formation et les missions confiées en entreprise.

Il s'inscrit dans une logique d'acquisition progressive des compétences attendues, en conformité avec le référentiel du titre RNCP préparé, et vise à assurer la réussite de l'alternant tout au long de son parcours.



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le planning alterné est communiqué à l'avance et doit être respecté strictement
- Les semaines de formation sont organisées pour permettre le travail en peer-to-peer entre alternants d'une même promotion, favorisant l'avancement commun des projets et le travail collaboratif → Des projets de groupe peuvent être réalisés pendant ces périodes.



PRÉSENCE & ASSIDUITÉ

- Toute absence (formation ou entreprise) doit être justifiée sous 24h à alternance@42perpignan.fr
- Suivi des heures réalisées en formation via un système de comptabilisation - sur le campus de 42 Perpignan.
- Organisation des semaines de formation :
 - 7h de travail par jour à réaliser avec une pause obligatoire de 20min
 - plage horaire : de 8h à 20h du lundi au vendredi



SUIVI ENTREPRISE

- Un premier entretien d'onboarding est réalisé un mois après l'arrivée de l'alternant en entreprise (42, le tuteur et l'alternant)
- Une évaluation pédagogique est transmise au tuteur entreprise tous les 6 mois
- Objectif : suivi de la progression de l'alternant et cohérence des missions confiées
- Vérifier régulièrement la bonne réception des communications (notamment courriers indésirables)

CONGÉS

Les congés doivent être posés uniquement sur les périodes en entreprise. Conformité au cadre légal de l'alternance.

⚠ DEMANDES EXCEPTIONNELLES - PLANNING

Toute demande de modification de planning doit être envoyée 15 jours avant minimum via l'adresse alternance@42perpignan.fr, avec validation de l'entreprise et de l'alternant, ainsi qu'une date de remplacement proposée.